



**Agri-food
Innovation Council**

aic

**Conseil de l'innovation
agroalimentaire**

**Présentation au Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire de la Chambre des communes**

Février 2021



Contenu

- À propos du Conseil de l'innovation agroalimentaire (AIC) 3
- L'importance de la recherche et de l'innovation dans le secteur agroalimentaire..... 4
- Favoriser l'adoption de l'automatisation 4
- Encourager la commercialisation de la recherche 5
- Résumé des recommandations 8



À propos du Conseil de l'innovation agroalimentaire (AIC)

Fondé en 1920, l'AIC constitue une voix unifiée pour la recherche et l'innovation intersectorielles au Canada. L'AIC sert de porte-parole au nom de plus de 45 organisations canadiennes du système agroalimentaire.

Depuis plus d'un siècle, l'AIC a su répondre aux besoins de ses membres en service dans la communauté agroalimentaire en jouant un rôle central en tant que source de renseignements et de commentaires crédibles pour le secteur agricole et agroalimentaire au Canada.

L'AIC est l'un des principaux défenseurs de la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire au Canada, et constitue aussi un important outil pour la diffusion de renseignements aux intervenants de l'industrie.

Auparavant, le Conseil de l'innovation agroalimentaire était connu sous le nom de l'Institut agricole du Canada. En 2019, notre organisation a changé son nom pour mieux refléter sa nature et son travail.

L'inscription des membres et les activités sont nos sources de financement. Notre financement est entièrement canadien.



L'importance de la recherche et de l'innovation dans le secteur agroalimentaire

La recherche et l'innovation peuvent jouer un rôle important dans l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de la transformation alimentaire, plus particulièrement dans le cadre d'une stratégie de relance économique après la pandémie. La pandémie de la COVID-19 a accentué certaines faiblesses dans le secteur. Les entreprises et les fabricants agricoles font de plus en plus face à des problèmes de liquidité tandis que les entreprises axées sur la recherche ont été témoins d'une chute de la croissance et des entrées de capitaux. De plus, les entreprises de technologies de l'alimentation et autres entreprises à croissance rapide ont réduit les dépenses non essentielles pour être en mesure de faire face à un contexte où les fonds de roulement sont serrés.

En tant que moteur essentiel de croissance, le grand potentiel d'innovation du Canada peut considérablement améliorer la compétitivité et la productivité de la transformation alimentaire et de son secteur agroalimentaire dans son intégralité. Il peut également accroître la capacité du Canada à atteindre ses objectifs en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et d'environnement.

Les rapports avantages-coûts pour la recherche et le développement en agriculture seulement sont estimés entre 10:1 et 20:1. Malgré le grand rendement du capital investi, et pour répéter les observations préliminaires de M. William Greuel au comité Agriculture et Agroalimentaire de la Chambre des communes le 1^{er} décembre 2020, le Canada marque un retard à l'égard des dépenses en recherche et en innovation dans les secteurs public et privé, et se classe au milieu des pays de l'OCDE pour ces dépenses.

Au cours des trois derniers mois, l'AIC a écouté ses membres et ses intervenants quant à la manière d'améliorer les conditions pour être en mesure de faire des recherches et d'innover efficacement dans le secteur agroalimentaire. Puisque cela se rapporte à la transformation alimentaire, l'AIC croit que le gouvernement pourrait agir de sorte à favoriser l'adoption de l'automatisation et à encourager la commercialisation de la recherche.

Favoriser l'adoption de l'automatisation

L'AIC partage le point de vue des présentations respectives de la *Food and Beverage Canada* (FBC) et du *Conseil de la transformation alimentaire du Québec* (CTAQ) destinés au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, toutes deux publiées le 17 décembre 2020, voulant que l'augmentation de l'adoption de l'automatisation dans la fabrication des aliments et boissons puisse également accroître la productivité et aider à pallier les pénuries de main-d'œuvre. Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'automatisation réduirait également les risques et les conséquences d'éclosion sur le flux continu des produits agroalimentaires.

En ce qui concerne les transformateurs de viande, Fawn Jackson de la *Canadian Cattlemen's Association* a souligné que la capacité d'abattage insuffisante dans l'est du Canada pourrait être résolue en augmentant l'offre de main-d'œuvre. Au cours des cinq dernières années, en raison de la diminution



constante de la capacité, l'exploitation faisant l'objet d'inspection par le gouvernement fédéral chaque année est passée de 71 % en 2015 à 98 % en 2019. En 2020, l'exploitation était en moyenne de 100 %.

M^{me} Andrea Brocklebank du *Beef Cattle Research Council* a indiqué à l'AIC que l'automatisation de tâches répétitives dans les usines pourrait atténuer les pénuries de main-d'œuvre actuelles, réduire le risque de blessure professionnelle, faciliter la transition de la main-d'œuvre vers des emplois à valeur ajoutée et créer des emplois plus valorisants grâce aux options offertes par de nouvelles gammes de produits.

Les obstacles qui contribuent à la lenteur du rythme d'adoption technologique dans l'industrie comprennent les suivants :

- L'adoption de nouvelles technologies est une activité qui exige beaucoup d'investissements. Les dépenses en immobilisations pour maintenir les actifs actuels sont déjà considérablement élevées. Il peut être difficile pour les transformateurs de viande, notamment les petits et moyens transformateurs, de débloquer du financement eux-mêmes pour favoriser l'adoption de nouvelles technologies ou de technologies existantes.
- En supposant que les immobilisations peuvent devenir accessibles pour l'adoption des nouvelles technologies qui seront installées et entretenues, il faut démontrer que celles-ci peuvent exécuter les tâches quotidiennes (par exemple, la séparation des carcasses) sans ralentir les chaînes de production. Elles doivent aussi être en mesure de s'adapter aux environnements froids, mouillés et humides.

Les changements apportés aux règles de déduction pour amortissement en 2019 ont donné lieu à un pas positif dans la bonne direction. Cependant, étant donné les pressions sur les liquidités actuelles, le gouvernement doit offrir d'autres incitatifs qui permettront d'accélérer l'adoption de l'automatisation dans la transformation alimentaire en aidant l'industrie à gérer les investissements en capitaux initiaux importants. L'admissibilité ne doit pas dépendre des critères tels que la création d'emploi, mais plutôt de la capacité des transformateurs alimentaires à augmenter leur productivité en atténuant les pénuries de main-d'œuvre anticipées.

L'AIC propose que le gouvernement crée un programme de financement pour favoriser l'adoption des technologies d'automatisation pour les fabricants de produits alimentaires.

Encourager la commercialisation de la recherche

Un écosystème d'innovation canadienne solide est un élément important pour aider à augmenter la capacité de transformation dans le secteur agroalimentaire. Il permet aussi de moins dépendre de la propriété intellectuelle étrangère et de limiter le risque que des entreprises canadiennes en démarrage prometteuses soient acquises trop rapidement à des valeurs non représentatives.



Alors que le Canada profite d'une forte notoriété pour la qualité de ses recherches dans le secteur, il bénéficierait d'une augmentation du taux de commercialisation de ses recherches en matière de produits et de processus novateurs. Cette augmentation pourrait être favorisée par ce qui suit :

Hausser le nombre d'incubateurs et d'accélérateurs dans le secteur. Souvent, les chercheurs ne possèdent pas les connaissances ou l'expérience entrepreneuriales nécessaires pour mettre le résultat de leurs recherches en marché. Comme l'a indiqué M. Michael Trevan de l'Université du Manitoba à l'AIC, il faut des processus et du financement pour mettre en valeur l'innovation de la collectivité de recherche et de développement, et pour aider à surmonter les obstacles liés aux finances et aux compétences.

Pour ce faire, les incubateurs et les accélérateurs dans le secteur agroalimentaire (p. ex., *Creative Destruction Labs*, *District Ventures Kitchen*, *Bioenterprise*, *Saskatchewan Food Industry Development Centre*) peuvent fournir une orientation, des liens intersectoriels, du mentorat et un accès à du capital et à du financement aux entreprises qui sont à un stade plus précoce. Ce type d'aide peut être significatif pour stimuler l'entrepreneuriat dans le secteur et pour améliorer les chances de réussite d'un entrepreneur à amener l'innovation sur le marché. Les incubateurs jouent également un rôle important pour réunir le secteur agricole à d'autres secteurs clés, comme l'a indiqué Paul Hoekstra de *Grains Farmers of Ontario* à l'AIC.

Malheureusement, comparativement à certains secteurs tels que les technologies de communication et de l'information, seuls quelques incubateurs et accélérateurs concentrent présentement leurs efforts sur le système agroalimentaire du Canada.

L'AIC propose que le gouvernement, en collaboration avec l'industrie, favorise la croissance des incubateurs et des accélérateurs pour encourager l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire.

Attirer de nouvelles sources de financement dans le secteur privé. La recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire bénéficient d'un appui insuffisant de la part des investissements du secteur privé. Même s'il y a eu des changements notables dans les dernières années, les perceptions désuètes et les connaissances limitées en matière d'occasion d'investissement ont historiquement placé le secteur dans une position désavantageuse pour bénéficier d'investissements.

Avec le retrait d'investisseurs institutionnels tels que les fonds de pension en tant que classe d'actif dans le capital de risque, les investisseurs providentiels ont tenté de faire la différence. Les portefeuilles d'investisseurs providentiels existent particulièrement là où les incubateurs et les accélérateurs sont présents, mais ceux-ci peuvent investir seulement dans une fraction des occasions offertes.

L'efficacité de la recherche et de l'innovation dans le secteur agroalimentaire dépend des investissements et du soutien offerts par les sources des secteurs public et privé. Le gouvernement fédéral occupe un rôle important pour promouvoir un climat d'investissement favorable.

L'AIC propose que le gouvernement, en collaboration avec l'industrie, attire les investissements du secteur privé de manière active pour la recherche et l'innovation du secteur agroalimentaire en promouvant les occasions, les histoires de réussite et les incitatifs pour les investissements.



Fournir un soutien gouvernemental sur mesure aux PME. En raison de l'accès limité aux fonds du gouvernement fédéral pour soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire, des ressources devraient être attribuées lorsque les conséquences les plus importantes risquent de se faire sentir. Les domaines d'intérêts comprennent notamment de renforcer la capacité des PME, d'améliorer l'accès de l'industrie à l'expertise et à l'infrastructure pour la transformation et l'élaboration de produits, de même que de fournir des efforts supplémentaires pour garantir que les programmes de financement actuels couvrent l'intégralité de la chaîne de valeur.

M^{me} Kelley Fitzpatrick de *NutriScience Solutions* a indiqué à l'AIC que, même si le financement du gouvernement est généralement efficace pour financer la recherche et le développement, plus d'efforts pourraient être déployés pour soutenir les entreprises du secteur agroalimentaire qui cherchent à commercialiser des produits et des processus novateurs. Présentement, les PME doivent souvent composer avec un processus lent et fastidieux lorsqu'elles soumettent des demandes de financement. De plus, dans leur forme actuelle, les programmes sont aussi limités dans leur capacité à fournir un financement direct pour couvrir les coûts en capitaux. En ce qui concerne les entreprises dont les liquidités sont limitées, ces obstacles peuvent freiner et retarder leur capacité à s'adapter ou à se réorienter.

Enfin, lors d'un évènement tenu récemment par l'AIC, M. Dave Smardon de *Bioentreprise* a indiqué que de tenter d'aider les entreprises du secteur agroalimentaire à trouver du capital pour des projets pilotes était présentement un défi important.

L'AIC propose que le gouvernement élargisse les offres du PARI CNRC pour les PME qui cherchent à commercialiser leurs innovations en rendant les coûts en capital admissibles au financement.



Résumé des recommandations

L'AIC propose ce qui suit :

1. Que le gouvernement crée un programme de financement qui favorisera l'adoption de technologies établies qui permet d'automatiser les procédés au sein de la transformation alimentaire.
2. Que le gouvernement, en collaboration avec l'industrie, favorise la croissance des incubateurs et des accélérateurs pour encourager l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire.
3. Que le gouvernement, en collaboration avec l'industrie, attire les investissements du secteur privé de manière active pour la recherche et l'innovation du secteur agroalimentaire en faisant la promotion des occasions, des histoires de réussite et des incitatifs à l'investissement.
4. Que le gouvernement élargisse les offres du PARI CNRC pour les PME qui cherchent à commercialiser leurs innovations en rendant les coûts en capital admissibles au financement.

